

Compte rendu conseil municipal

du Mardi 17 décembre 2024

La Présidente ouvre la séance à 20h 35.

Présents : 8

Absents : Florence POLLET, Alexi CARRIERE, Delphine COMAYRAS

Le secrétaire de séance est Fabien FOURNIER

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du Lundi 04 Novembre 2024.

2. Projet d'aménagement de la RD 993 et de l'aire du Campet.

Suite à la proposition d'aménagement par Mme Gualina Lucie, architecte, le conseil a consacré une grosse partie de cette réunion pour étudier et valider les travaux à venir.

Entrée Nord :

Sécurisation de la circulation par la création de 3 chicannes paysagères (franchissables) et d'un chemin piéton.

Aire de stationnement devant l'ancien restaurant du château :

Dés-imperméabilisation et équipement en lien avec les aménagements.

Aire du Campet :

Réaménagement du chemin du Couderc et du chemin du Château.

Réaménagement du l'aire du Campet.

Chemin piéton, stationnement et arrêt de bus.

Entrée Sud :

Plateau traversant visuel pour ralentisseur, traitement paysager des abords.

Tous les aménagements ont été étudiés point par point pour définir une première esquisse qui sera validée courant janvier 2025. Le projet chiffré devra partir avant fin janvier pour la demande de la DETR (subvention de l'Etat attribuée par Monsieur le Préfet).

3. Décision modificative

4. Participation collective

5. Poteaux incendie

Une convention doit être signée entre l'AVEYRONNAISE DES EAUX et la commune afin que celle-ci remplisse les obligations de Contrôle Technique des PEI présents sur son territoire et respecte ainsi les directives du DECI.

6. Cantine à 1 Euro

Ce dispositif sera mis en place dès la rentrée 2025.
La possibilité d'y avoir droit dépend du quotient familial.

Questions diverses

a) Cantine

Un four (d'occasion) de remise à température des plats d'une valeur de 1 800 € sera acheté pour la cantine.

a) Défibrillateurs

Les défibrillateurs actuellement installés dans les salles de fêtes de Montjoux et Candas seront déplacés à l'extérieur de ces bâtiments.

Un nouveau défibrilateur sera acheté pour Marzials et sera installé à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 10.